

Objet:

Chantiers routiers.-

ASTRIDA



13093

Monsieur le Chef de Service,

Subsidiairement à mon n° 1241/T.P. du 19-6-48,
j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint la facture
Minétain n°91/48 à frs 18.621,40 pour fourniture de vivres
au chantier routier de Citabi.

Il s'agit de la cession du restant du stock
de farine de manioc entrepose à Citabi par la Minétain suite
à accord intervenu entre le Directeur de cette Société et
mon prédécesseur.

L'Administrateur Chef de Territoire,
I. REISDORFF,

Service

RÉSIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 1241/T.P.

Astrida, le 19 juin 1948.-

Objet:

Chantiers routiers.-

Monsieur le Chef de Service,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint la facture Minétain n°67/48 à frs.53.905,60 pour fourniture de vivres aux chantiers routiers d'Ibanda et de Gitabi.

Il s'agit de la cession du stock de farine de manioc entreposé à Gitabi par la Minétain suite à accord intervenu entre le Directeur de cette Société et mon prédécesseur (cfr bordereau ci-joint n°34).

L'Administrateur Chef de Territoire,
I.REISDORFF,

Monsieur le Chef du Service
des Finances

à USUMBURA.-